

ISSN 0295. 9550

**BULLETIN de la SOCIETE
des
AMIS de St SERVIN du BOIS**



SPECIAL FONTAINES

N° 6

Année 1997

SOMMAIRE

Avant propos	Page 1
Chronique associative	Page 2
Le culte des eaux	Page 6
Intro, « Parlons de l'eau »	Page 12
Histoires d'eau	Page 15
La fin des fontaines	Page 25

AVANT PROPOS

Vingt ans déjà qu'étaient lancés les prémices d'une association des Amis de St Sernin du Bois avec en première ligne Raymond Rochette.

Le dernier bulletin des Amis de St Sernin du Bois est paru en 1992, et depuis Raymond Rochette nous a quitté... fin 1993.

Le 14 Mai 1995, en hommage au créateur de la Société, président pendant de nombreuses années et président d'honneur depuis le changement de bureau en 1992, la salle du Musée, à l'initiative de la municipalité et en présence de la famille de M. ROCHETTE, a été baptisée Salle Raymond Rochette, cérémonie à laquelle s'est associée les « Amis de St Sernin » avec la poursuite des activités, (voir chronique associative), nous avons toujours une pensée pour lui.

CHRONIQUE ASSOCIATIVE

1992, dernier bulletin de l'association avec la conclusion suivante de la chronique associative :

Et maintenant :

Les randonnées pédestres, à raison d'un dimanche après-midi par mois, seront poursuivies avec deux points forts annuels au cours desquels deux boucles de marche seront proposées : la journée du sport (stade omnisports) et le deuxième dimanche de septembre pour la fête de St Ploto (à l'oratoire de Gamay), les Vendredi(s) soirs de juillet seront consacrés à une randonnée.

* Le débroussaillage des chemins sera poursuivi avec un entretien périodique.

* Le balisage de certains itinéraires est à l'étude.

Notre action pourra aussi se situer dans le nettoyage d'épaves laissées par des "personnages bizarres", ainsi que le relevage de quelques pierres et le nettoyage de fontaines...

Des permanences d'ouverture du musée pourront être envisagées.

Récapitulons !

Les randonnées pédestres ont effectivement été poursuivies puisqu'à raison d'une marche mensuelle d'environ 10 kilomètres, de deux sorties de 27 kilomètres à la journée (en mai et septembre) ; des sorties le vendredi soir à 19 heures 30 en juillet ou de la traditionnelle marche de nuit de décembre, ce sont près de 12 000 godasses qui ont arpenté les sentiers Saint Serninois !

Le lieu de rassemblement de ces randonnées est toujours le parking de l'étang ou en septembre vers la chapelle de St Ploto, et en juin 1995 et 1996 à Chevroches.

Le but de ces randos ? S'oxygéner en famille, découvrir ou redécouvrir notre site en marchant dans une bonne ambiance. Les randonneurs viennent parfois de très loin et... reviennent en individuel fouler les allées forestières. Et à St Sermin la rando est gratuite ! La société des Amis de St Sermin du Bois est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP) ce qui lui permet d'être reconnue sur le plan national. Et pour en terminer avec ce sujet, chaque année pour la fête du sport les randonneurs apportent leur contribution avec l'organisation d'une sortie.

Quant au débroussaillage des chemins, depuis le premier coup de faux le 18 janvier 1992, 9 chemins représentant près de 6 kilomètres ont entièrement été réhabilités, entretenus voire protégés par des rambardes notamment du côté de la Pissoire.

Beaucoup ont apprécié, surtout les anciens, la réouverture du chemin des Bruyères de Bouvier par les carrières de granit faisant ainsi la liaison entre le Bourg et Bouvier.

Ces opérations de débroussaillage se limitent à l'ouverture d'un passage et laissent les arbres en place ; ceci n'étant pas du goût d'une personne indélicate elle s'est offerte le luxe, du côté du chemin rural dit de la Barre à Marmagne, de faire tomber quelques arbres centenaires pour en tirer profit... Doléances transmises en Mairie.

Le balisage en jaune de 10 circuits, promenade randonnées (PR) de 2 à 21 kilomètres a été réalisé.

L'installation de pancartes indicatrices renforce le repérage des circuits.

Ces derniers sont décrits dans un guide disponible auprès des sociétaires.

La société est intervenue auprès de la FFRP et d'un de ses sponsors, en l'occurrence Gaz de France qui nous a installé un panneau "Point Info Rando" situé à l'entrée sud du Bourg près de la cabane du Garde.

Ce panneau a été inauguré le 12 juillet 1996 en présence d'un nombreux public et de quelques personnalités.

Ah ! la cabane du garde !

Plutôt que de voir s'écrouler cette bâtisse, les bénévoles de la Société, depuis 1995, ont retroussé les manches et avec quelques aides pécuniaires (Commune, Conseil Général, Association des Amis) et aides manuelles ont transformé ce local en antenne touristique avec présentation de documentation.

“Nettoyage d'épaves” : nous y pensions déjà en 1992. Mais ce n'est pas nous qui avons incité le Ministère de l'Environnement à mettre en place dès 1995 les journées « nettoyages de printemps ». Journée (comme il se doit) à laquelle nous sommes associés. Ainsi, le Week end de printemps nous remplissons nos sacs, remorques ou camions de déchets « oubliés » le long des chemins ou dans les bois.

Et le nettoyage des fontaines ? Avec l'aide d'Anciens, un travail de recherche sur le terrain, d'archives nous avons recensé pour l'instant 70 fontaines. Elles ont été présentées l'été 1996 au Musée, avec un renfort de dessin de fontaines du département par Michel Bouillot. A suivre sur ce bulletin... Mais nous n'avons pas fait le recensement des pierres à relever !

Les permanences du Musée ont lieu chaque dimanche d'été de 15 heures à 18 heures, et lors de la journée nationale du patrimoine en septembre ou sur demande.

Et avec ça ,

Beaucoup de réunions, rencontre-débats, expositions à thème sur la forêt, les randos, les fontaines, la recherche et la sauvegarde des documents, cartes postales, tocsin, des rencontres avec des responsables du tourisme, l'archivage sur CD Rom.

D'autre part, suite à des travaux sur la RD 138 à Gamay, les sociétaires sont intervenus pour la sauvegarde de la Fontaine face à la boulangerie, comme ils sont intervenus pour la remise en service du robinet de la digue.

Et maintenant ?

Le bureau est élu chaque année lors de l'Assemblée Générale de novembre. Depuis 1992 il est composé :

Monsieur Gilbert BROCHOT, Président
Monsieur Patrick GORRIA, Secrétaire
Monsieur Jean Claude LEQUIN, Trésorier

Ils sont épaulés par une vingtaine de membres actifs et de près de 100 membres de soutien.

Bien évidemment, l'équipe continuera l'organisation de randonnées pédestres, d'entretien, de balisage de sentiers, de recherche de documents, photos anciennes, cartes postales (avec en projet la sortie d'un album), d'expositions à thème, sauvegarde ou remise en place de Croix (Vaussanvin, Croix calvaire), d'édition de dépliant touristique, de réouverture de chemins communaux enclavés.

LE CULTE DES EAUX

Le culte des eaux est une des formes primitives du naturalisme. Il forme le fond de la religion populaire à l'arrivée des Romains dans la Gaule. Pendant que les druides, traqués par les Empereurs, disparaissaient lentement des contrées celtiques, le culte du génie des eaux, sans danger pour la politique, fut légalement introduit dans le polythéisme romain.

Le christianisme ne put que le transformer, non le détruire ; il exorcisa les fontaines, s'empara des chapelles qui les avoisinaient, quelquefois les abolit. Malgré la prédication des missionnaires et la sévérité des conciles, l'usage de hanter les sources sacrées se conserva ; et si les génies cédèrent la place aux saints, une concession de tolérance ou de nécessité rappela plus d'une fois les anciens dieux. La similitude de noms ou certains actes, une simple concordance de date entre les fêtes, ménagèrent plus d'une fois la transition, en permettant ainsi au prêtre chrétien de transformer les vieux sanctuaires.

Cette religion vivace n'était au fond que la divinisation de la nature ; les fées devenaient ainsi les protectrices des eaux. La source principale des cours d'eau ou les fontaines abondantes ou pérennes étaient consacrées à une divinité.

Dans le pays Eduen, ces sanctuaires étaient situés dans les hautes collines, les gorges élevées où naissent ordinairement les ruisseaux. Chacun de ces hauts plateaux était le siège d'une divinité spéciale, du génie de sa principale source dont il empruntait le nom.

Le pays Eduen par où passe la ligne de partage des eaux de la Méditerranée et de l'Océan Atlantique se compose de trois plateaux principaux, chacun se rapportant à une divinité des eaux :

- * le plateau d'Auvenay sépare les affluents de l'Arroux de ceux de la Saône
- * le plateau du Mesvrin ou de Couches continue la même ligne de partage entre l'Arroux et la Dheune, entre les bassins de la Loire et de la Saône. Sa base est baignée par la Dheune, la Drée, l'Arroux et le cours entier du Mesvrin,

* enfin, le plateau d'Uchon fait suite au précédent sur la rive gauche du Mesvrin et sépare l'Arroux de la Bourbince.

Toutes ces montagnes avaient un caractère sacré, qu'attestent encore des monuments ou des superstitions populaires dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Nous nous bornerons à ne développer que le plateau du Mesvrin, et plus spécialement au « hameau » du Mesvrin. De nombreuses découvertes archéologiques ont été faites près de ses sources.

Au dessous de l'étang du Mesvrin, la rivière reçoit au hameau de Gamay, le ruisseau de St Sernin du Bois.

C'est au point même de leur jonction que s'élevait le compitum du Mesvrin, sur les ruines duquel fut construite une chapelle dédiée à Saint Ploto.

Dans une niche de la chapelle sont placées deux figurines que les gens du pays ont baptisé Saint Ploto et Saint Freluchot. Les pèlerins s'y rendaient le vendredi pour la guérison des enfants nains et des femmes stériles.

Les pèlerins qui doivent venir trois vendredis de suite arrivent à la chapelle avant le lever du soleil, invoquent St Ploto, touchent la statue avec des bonnets, des chemises, des cordons à l'usage de petits rachitiques, râclent un peu de cette statue et mêlent cette poussière à l'eau de la fontaine pour en faire un breuvage que le malade boira et dont il lavera ses membres.

Pour obtenir la fécondité, les femmes invoquent St Freluchot.

Les offrandes consistent en pièces de menue monnaie et linges de toutes sortes, notamment en cordons qui enlacent la statue de St Ploto et qui rappellent le souvenir des enfants dénoués par son intercession.

En 1895, la fontaine dite de St Ploto est tarie depuis une dizaine d'années ; preuve que les pèlerinages ne se faisaient déjà plus. La fontaine n'était plus utilisée que par les habitants de Gamay pour leurs besoins personnels. Mais l'été 1895 est particulièrement sec. De gros travaux doivent être réalisés. Ils seront financés pour une grande partie par une souscription des habitants de Gamay, à la hauteur de 117,45 francs. La municipalité ne donnera que 25 francs.

(d'après "le culte des eaux sur les plateaux Eduens" JC BULLIOT, 1867)

Souscription publique.



Réparations à la fontaine publique
dite de « Saint-Plotot », appartenant au
village de Gamay, commune de Saint-
Sernin-du-Bois (Saône-et-Loire).

Les soussignés habitants et
propriétaires d'immeubles à Gamay,
commune de Saint-Sernin-du-Bois,

En l'urgence de procéder aux
réparations et à la restauration de
l'ancienne fontaine dite de « Saint-Plotot »
appartenant au susdit village de
Gamay, s'engagent à payer en
commun les frais occasionnés par
ces travaux.

Et prient Monsieur le Maire
de la commune de solliciter une
subvention du Conseil municipal
ou de tout autre personne généreuse
pour leur venir en aide et allé-
ger leur part contributive.

Département
de Saône-et-Loire

—
Arrondissement
d'AUTUN

—
Canton
du CREUSOT

—
Commune de
ST-SERNIN-DU-BOIS

Arrondissement

SAUTEN

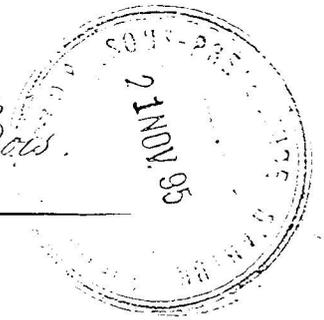
Canton

du CREUSOT

Commune de

SERNIN-DU-BOIS

Commune de S^r Sernin-du-Bois.



Mémoire

des travaux exécutés en Septembre 1895 pour la réparation de la fontaine publique de Gamay dite a fontaine de Saint Noto, par le sieur Saut Jean-Baptiste, maçon à Gamay pour le compte de la commune de S^r Sernin-Du-Bois.

Détails:

	F.	C.
1 ^o Curage et creusement de la fontaine:		
21 journées et demie de manoeuvre à 3 ^f . l'heure	64	50
Poudre et sciage .. 0,60	0	60
2 ^o Maçonnerie:		
7 journées de maçon à 5,50 l'heure	38	50
3 heures de maçon à 0,50 l'heure	1	50
Fourniture de 3 mc. de pierre à 1,50 l'heure	4	50
Transport de la dite pierre	5	00
Fourniture de 90 briques à 0,07 l'heure	2	50
--- 9 --- 7 sacs de chaux locale à 1,50 l'heure	11	25
3 ^o Achat d'une poutre, d'une chaîne en fer. le tout	5	60
4 ^o Fourniture et pose d'une porte. le tout	7	50

Total

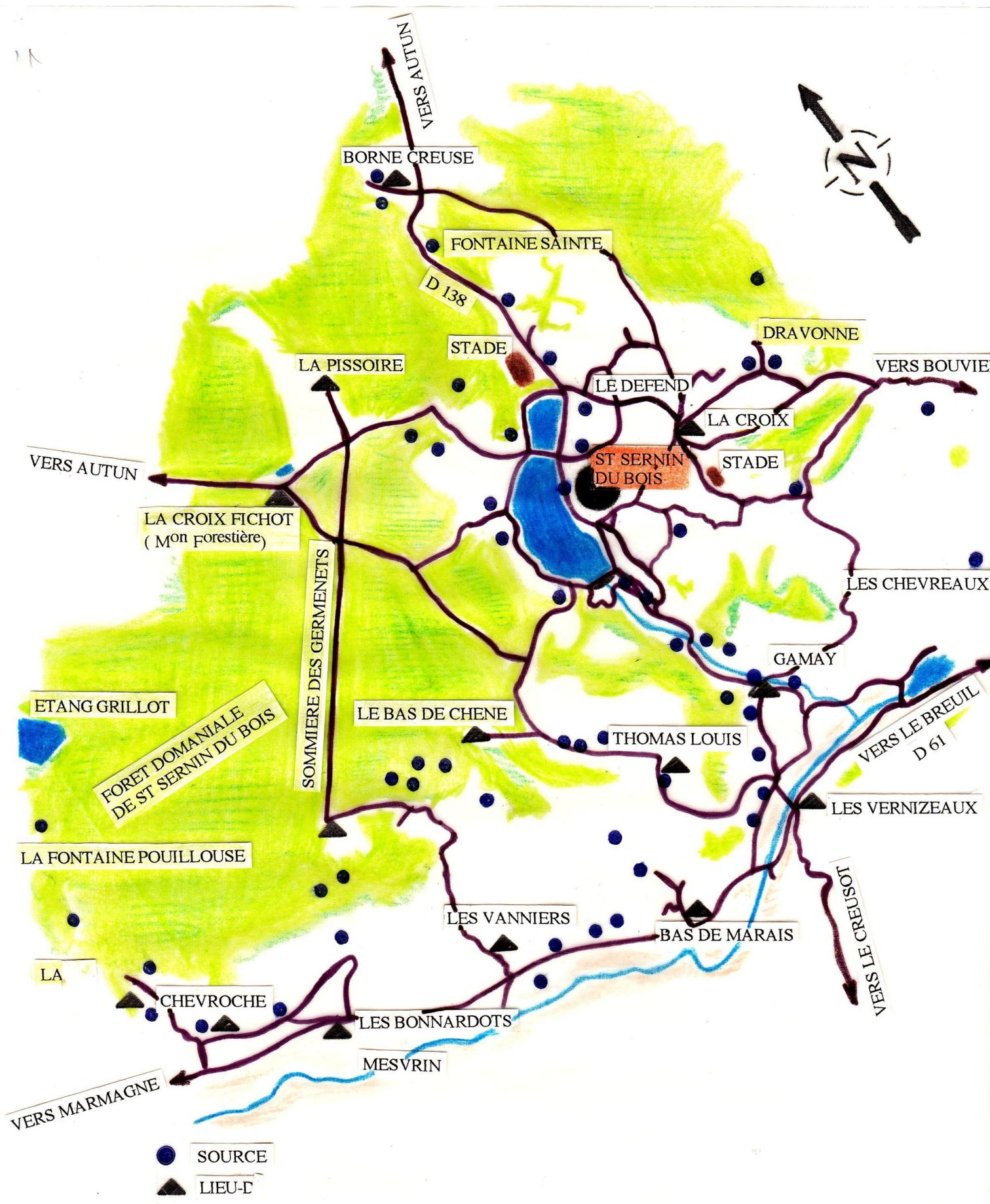
142^f 45^c

Je dis: Cent quarante - Deux francs, quarante-cinq centimes.

Certifié exact et sincère.

S^r Sernin-Du-Bois, le deux Novembre 1895.

L'ouvrier chargé des réparations,



SAINT SERVIN DU BOIS

CARTOGRAPHIE DES SOURCES ET FONTAINES

INTRO, « PARLONS DE L'EAU »

Avant que l'eau nous vienne sans effort dans nos cuisines et salles de bains, il fallait aller chercher l'eau au puit, à la source, à la fontaine ; l'eau coûtait alors cher en temps et en peine.

Aujourd'hui les fontaines n'ont plus de réelle utilité ; elles sont pour la plupart à l'état d'abandon et ne participent pratiquement plus à la vie du village.

L'inventaire des fontaines fait par la Société des Amis de St Sernin du Bois compte aujourd'hui près de 70 fontaines retrouvées. Le nombre était sans aucun doute plus élevé au début du siècle.

Elles ont été retrouvées grâce à des archives personnelles ou municipales, sur le terrain, des rencontres avec des personnes âgées du village...

Après une exposition au Musée de la Tour, l'été dernier, les Amis de St Sernin du Bois ont donc décidé, dans la continuité, de publier son Bulletin n° 6.

Les raisons d'un tel nombre de fontaines sur un petit territoire tel que la Commune de St Sernin du Bois (1467 ha) sont de plusieurs ordres :

* la nature du terrain (granitique et sédimentaire), le relief varié font que St Sernin du Bois possède de nombreux ruisseaux et sources : ruisseaux du Bas-de-Chêne, de la Pissoire, de Gamay, de la Fouillouse, le Mesvrin et la Vesvre, sans parler de tous leurs petits affluents, composent un important chevelu hydrographique sur tout le territoire.

* la structure de l'habitat : elle est très peu regroupée. La population s'est plutôt installée en hameaux dispersés. Chaque hameau devait posséder au moins une fontaine pour subvenir à ses besoins.

Petit lexique :

Eau : du latin aqua, liquide incolore, inodore sans saveur à l'état pure, le plus commun dans la nature, composé de deux volumes d'hydrogène et d'un volume d'oxygène (H₂O)

Fontaine : du latin fontana, de fons, fontis, eau vive qui sort de terre.

Fontainier : fabricant, marchand, réparateur de fontaine, également agent municipal chargé du service des fontaines publiques.

Source : point d'émergence à la surface du sol de l'eau emmagasinée à l'intérieur. L'eau d'infiltration revient au jour sous forme de source lorsque la couche imperméable sur laquelle elle coule affleure à la surface.
(vers 1300) construction destinée à l'écoulement et à la distribution des eaux
(1680) récipient de grès, de métal dans lequel on conserve l'eau.

Informations générales

L'eau potable est source de bonne santé. L'eau en abondance est synonyme de niveau de vie et de progrès.

L'accroissement de la consommation d'eau est dû à une amélioration du niveau de vie et surtout à l'apparition ou création de nouvelles techniques : voitures, électro-ménagers, etc.

Pour la plupart des cultures, les besoins en eau dépendent de la nature du sol, des modes de fertilisation, d'irrigation, d'alternance des cultures et autres.

Une source, c'est de l'eau souterraine sous pression, amenée à la surface à travers les couches de terre perméable.

Les sources se trouvent assez fréquemment dans les zones vallonnées ou montagneuses.

En général, elles fournissent une quantité d'eau réduite, par contre le débit de la plupart des sources varie saisonnièrement suivant les conditions météorologiques.

En toute logique, il est essentiel de faire analyser la composition des eaux de source avant toute consommation. On peut faire appel aux Services de Santé du Département ou à un Laboratoire d'analyses de la région.

Ceux-ci effectuent des tests chimiques et biologiques qui montreront si l'eau de la source ou de la fontaine est conforme aux normes de qualité en vigueur dans notre pays.

Il est conseillé de tester régulièrement des échantillons d'eau à cause et malheureusement de la pollution et d'autres causes : germes pathogènes, parasites...

La pollution peut être industrielle (fuite de réservoir, décharge, vidanges clandestines...), municipale, rurale ou domestique (fosse septique, infiltration de souillures, assainissement non conforme...).

De plus, il arrive également que l'eau (source, fontaine, puits) soit de diverses qualités :

- * eau dure : présence de calcium et magnésium
- * eau acide : présence d'anhydride sulfureux et dioxyde de carbone
- * eau rougeâtre : présence de fer
- * eau fertilisée : nitrate
- * eau à odeur d'oeuf pourri : présence de sulfure d'hydrogène

L'eau potable a un pH (potentiel d'hydrogène) entre 6,5 et 8 ; pour indication, un citron a un pH de 2,0 à 2,4 (acidité), les détergents domestiques entre 9 et 12 (alcalinité) en fonction de leurs compositions et concentrations.

HISTOIRES D'EAU

Afin de mieux comprendre l'importance des fontaines pour la population du village, nous avons lu les archives municipales, véritable témoin de la vie locale.

Nous avons pu retrouver une grande documentation ayant pour sujet principal les fontaines.

Voici donc quelques histoires d'eau "assez croustillantes" qui peuvent nous faire sourire aujourd'hui, mais qui sont démonstratrices de la situation à cette époque.

* AU HAMEAU DE LA PLANCHE

"Monsieur le Maire,

Le groupe des habitants de la Planche a l'honneur d'attirer votre attention sur l'état d'insalubrité de l'unique fontaine qui leur fournit l'eau potable. On a beau la nettoyer, le lendemain elle est aussi sale pleine d'insectes et d'herbes.

Sans compter qu'on a vu des enfants y jouer et des soldats qui viennent aux canons s'y laver.

Jusqu'à présent il n'y a pas eu d'épidémie, mais vu la saleté de l'eau, cela peut venir d'un moment à l'autre, surtout que l'écoulement du lavoir qui est à côté, n'étant pas entretenu, l'eau de celui-ci remonte dans la fontaine...

Saint-Sermin-du-Bois, le 30 Juin 1936."

* A GAMAY

"Monsieur le Maire,

L'été l'eau manque, la source étant tarie, l'hiver c'est la pompe qui ne fonctionne pas, les habitants ont alors recours à notre fontaine située dans la cave de la maison, nous ne demandons pas mieux de leur rendre service, mais cela se prolonge et est très ennuyeux pour nous, ne pouvant plus disposer de cette cave et le va-et-vient continuel ne peut que causer des dégâts. En outre, certaine personne ne se gêne pas pour se plaindre, la cave n'étant pas ouverte continuellement il faudrait être à sa disposition pour qu'elle prenne de l'eau

quand bon lui semble, si nous interdisons de prendre de l'eau nous nous attirerons encore des ennuis.

Je pense que nous avons fait preuve d'une grande patience et que nous rendons service depuis fort longtemps, vu que nous ne dérangeons personne et que peu de faveurs nous sont accordées, je vous demanderai, Monsieur le Maire, de bien vouloir remédier à cet état de choses afin que nous retrouvions notre tranquillité.
Saint-Sernin-du-Bois, le 12 Janvier 19..."

Saint Servais du Bois - 30 Juin 19

Monsieur le Maire

Le groupe des habitants de la Plaque
a l'honneur d'attirer votre attention sur
l'état d'insalubrité de l'unique fontaine
qui leur fournit l'eau potable. On a
beau la nettoyer, le lendemain elle est
aussi sale et pleine d'insectes et d'herbes.

Sans compter qu'on a vu des enfants
y jouer et des soldats, qui viennent aux
canons, s'y laver.

Jusqu'à présent il n'y a pas eu
d'épidémie, mais, vu la saleté de l'eau,
cela peut venir d'un moment à l'autre;
surtout que l'écoulement du lavoir, qui
est à côté, n'étant pas entretenu, l'eau
de celui-ci remonte dans la fontaine.

Nous espérons que vous voudrez bien
prendre notre demande en considération
et que la commune fera le nécessaire
pour remédier à cet état de chose.

Dans l'espoir d'une réponse

Saint du Bois le 10 sept. 19

Monsieur le Directeur du service de l'Hy-
giène

Le hameau de la Blouche de six ménages et le hameau de Juine de sept ménages distant de trois cents mètres l'un de l'autre sur la commune de Saint-Denis du Bois possède à mi chemin de ces dix hameaux une fontaine et un lavoir communal, cette fontaine et ce lavoir se trouve à moins d'un mètre de la propriété de conseiller municipal et adjoint au Maire de St-Denis du Bois. Or celui-ci a creusé sur le même plan sur sa propriété un lavoir à cinq de distance de cette fontaine communale et se croise d'intérêt public.

Le 5 septembre Madame C. est allé laver dans ce nouveau lavoir, après le lavage terminé M^{me} C. Gauda champêtre est allé chercher de l'eau pour sa consommation constate que l'eau de cette fontaine était savonneuse et imbuvable

alla trouver M^o C^o, une querelle échata
le lendemain M^o L. Garde champêtre déboucha
le lavoir de M^o C^o pour nettoyer la fontaine
communale une deuxième querelle échata encore,
la gendarmerie du Creusot vint sur les lieux
et donna l'ordre au Maire de St Germin du Bois
de trancher le différent. mais comme il y a d'une
part un conseil municipal adjoit au Maire et d'autre
part le garde champêtre M^o le Maire laisse le litige
en suspens, or sur ces treize ménages il y en a encore
de l'eau potable dans leurs puits, et depuis le 6 sept-
embre que ce nouveau lavoir est débouché il y a plus
qu'une trentaine de litres d'eau dans cette fontaine
et une dizaine de centimètres dans le lavoir communal,
l'eau de ce lavoir ne déformant plus est infecte et
comme cette fontaine et ce lavoir sont distant de
moins d'un mètre j'ai bien peur de l'eau de la fontaine
soit aussi infectée et par conséquent onze ménages
se trouvent privés d'eau potable d'eau pour le bétail et
d'eau de lavage, et maintenant M^o C^o foule de
faire un drainage pour capter toute cette source pour
l'envoyer plus loin dans sa propriété.

Donc M^o le Directeur je vous demande si M^o
C^o a le droit de couper l'eau à ces onze ménages de
venir sur les lieux pour trancher le différent et par ce
fait vous serez dans l'état de propriété les habitants de
ces hameaux sont obligés de prendre de l'eau potable et
de l'eau de lavage sur les soins de la municipalité de Saint
Germin du Bois. Veuillez agréer M^o le Directeur
mes sincères salutations 

Paris, le 12 Janvier 19

MAIRIE DE SAINT SERVIN-du-BOIS
(Saône-&-Loire)

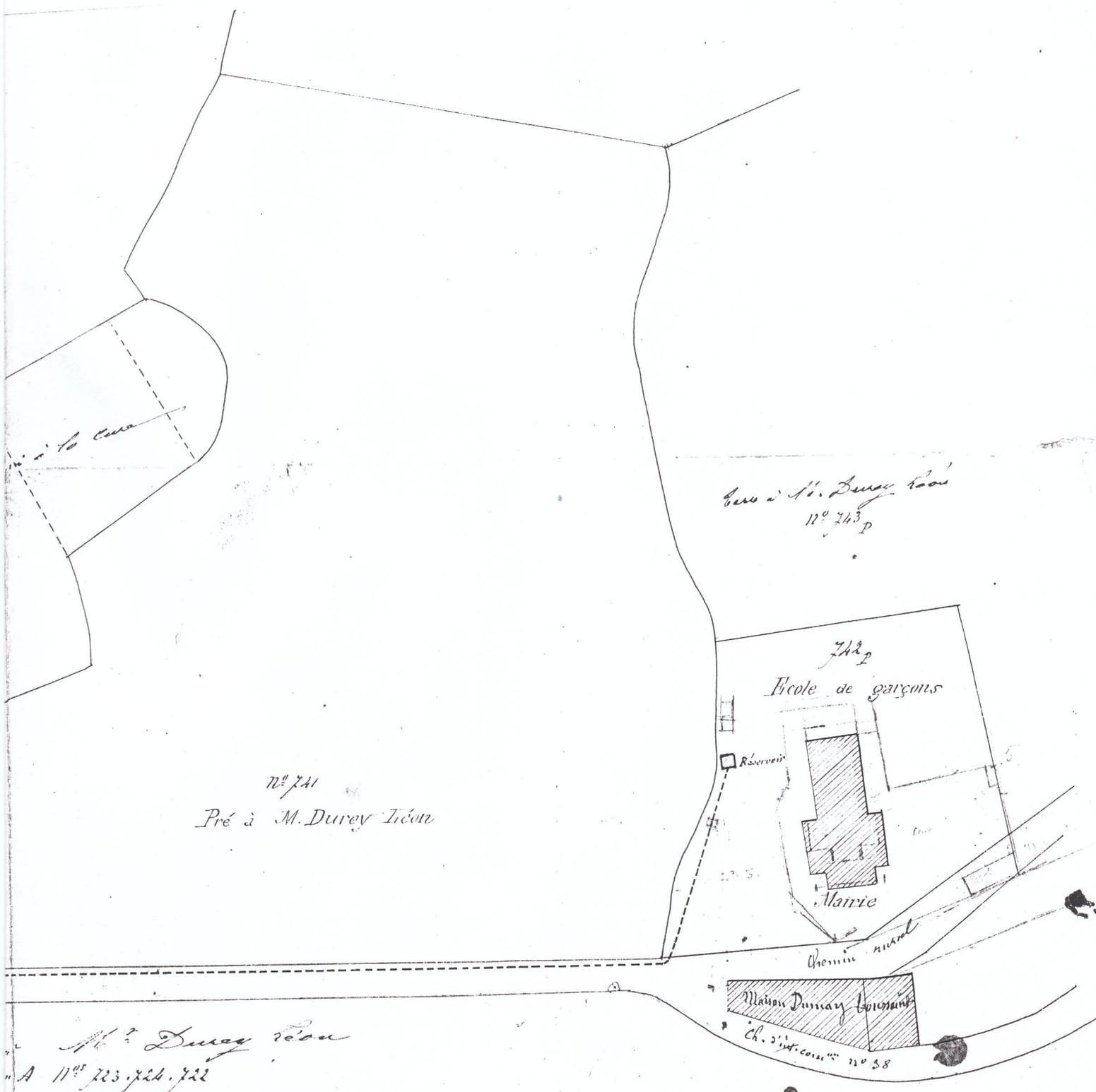
Monsieur le Maire,

Mademoiselle C. étant dans l'impossibilité de se déplacer, je me permets de vous entretenir de la situation à GAMAY au sujet de la distribution d'eau.

L'été l'eau manque, la source étant tarie, l'hiver c'est la pompe qui ne fonctionne pas, les habitants ont alors recours à notre fontaine située dans la cave de la maison, nous ne demandons pas mieux de leur rendre service, mais cela se prolonge et est très ennuyeux pour nous, ne pouvant plus disposer de cette cave et le va-et-vient continu ne peut que causer des dégâts. En outre certaine personne ne se gêne pas pour se plaindre la cave n'étant pas ouverte continuellement il faudrait être à sa disposition pour qu'elle prenne de l'eau quand bon lui semble, si nous interdisions de prendre de l'eau nous nous attirerons encore des ennuis.

Je pense que nous avons fait preuve d'une grande patience et que nous rendons service depuis fort longtemps, vu que nous ne dérangeons personne et que peu de faveurs nous sont accordées, je vous demanderai, Monsieur le Maire, de bien vouloir remédier à cet état de choses afin que nous retrouvions notre tranquillité.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.



M. Durey Léon
A N° 723. 724. 722

Le Bureau, 15 Octobre
J'Architecte
Garnot

Echelle de 1/4.000

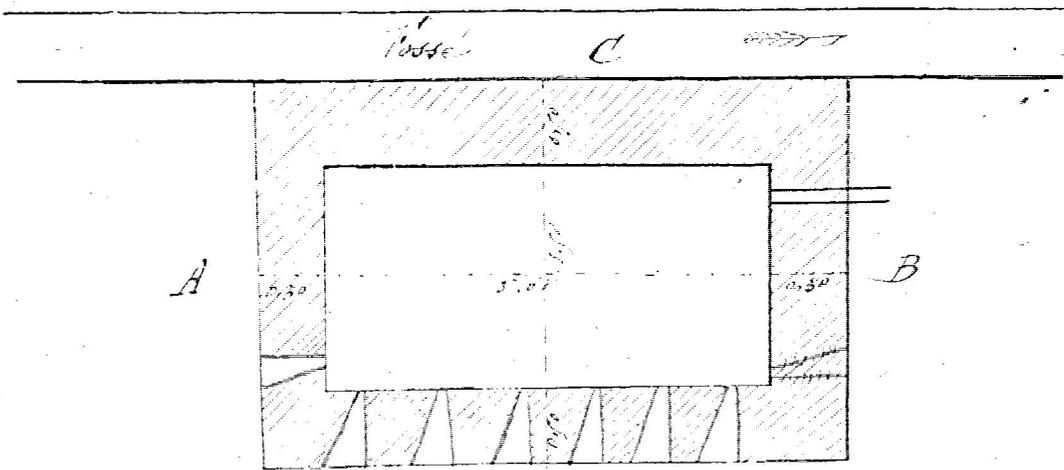
Commune de St-Sernin-du-Bois



Installation d'une prise d'eau pour l'école de Garçons



Chemin de la Croix à St-Sernin
N° 118

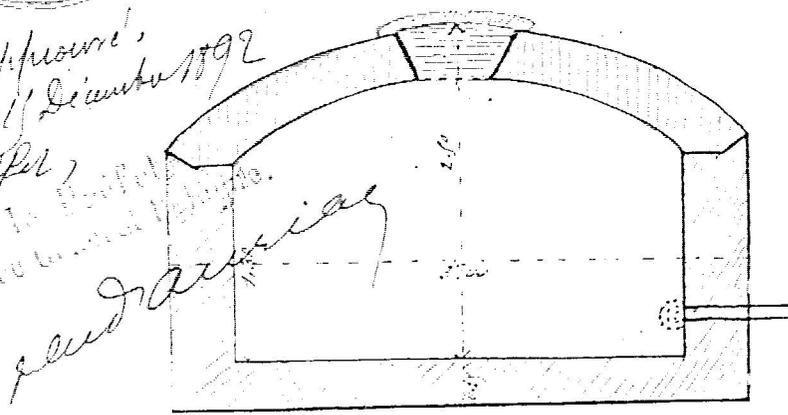


Côté de la Source
PLAN.



Le Chevalier / Octobre 1892
L'Architecte
G. Girin

Vu et approuvé,
Macey, le 17 Décembre 1892
le préfet
Le Directeur de l'Instruction Publique.



Coupe AB.

M. F.

Loire-et-Saône.

Commune de
St-Sernin-du-Bois.

Projet de Construction d'un aqueduc pour alimenter
d'eau les Ecoles publiques de Garçons et de Filles.

Rapport

L'Ecole publique de Garçons et l'Ecole de Filles de la Commune de St-Sernin-du-Bois ont toujours été privées d'eau. Pour en procurer à l'Ecole de Garçons, il faut faire un trajet d'environ 400^m (aller et retour); la distance est beaucoup plus courte pour l'Ecole de Filles.

La Municipalité tient à faire cesser cet état de choses et à doter d'eau les deux Ecoles.

En conséquence le projet ci-joint a pour but d'alimenter d'eau

1^o L'Ecole de garçons en amenant les eaux d'une source nouvellement découverte sur un terrain communal, ne servant personne, et qui par sa situation élevée, peut arriver facilement en traversant par des tuyaux solides, le chemin de St-Sernin à la Croix, le terrain du Presbytère (autorisation du Conseil de Fabrique en date du 1^{er} 1892) les Ecoles de Filles et de Garçons, en longeant le chemin d'intérêt commun n^o 38, dont l'autorisation a été demandée à M^e le Préfet; le tout d'un parcours d'environ 410 mètres;

2^o L'Ecole de Filles en plaçant à côté de la conduite d'eau des garçons un tube d'environ 30 mètres de longueur dont la cuvette située au-dessous en est continue d'une source (fontaine de 120 litres par 24 heures) appartenant au Presbytère; lequel tube sera muni d'un robinet à l'école de Filles, pour que le surplus de l'eau inutilisée restant dans le tube, puisse retourner dans les réservoirs.

réservoirs de la Cure, le tout autorisé également par la même délibération du Conseil de fabrique sus-désigné.

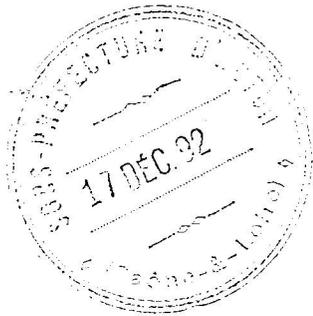
Enfin tous les travaux d'aménagement - des eaux pour les Ecoles, ne coûteront rien à la Commune, étant exécutés gratuitement par M^{rs} Schneider et C^{ie} servant les Mines du Creusot, selon la lettre du 15 8^{bre} 1892.

Serrin, le 15 Octobre 1892.

J. Maie,
Martinon



VU et APPROUVÉ
MAGON le 15 décembre 1892
Le Préfet.



Pour le Préfet.
Le Sous-Préfet Délégué.

pludauriaz

LA FIN DES FONTAINES

Le réseau d'eau potable a sonné le glas des fontaines. La commune de St Sernin du Bois a mis longtemps à se décider pour l'établissement d'un réseau d'eau potable. La Commune avait le choix entre deux projets :

* l'un avec le réseau du Creusot puisque de nombreuses sources sur le territoire de la Commune et l'étang composent une partie du réseau d'eau potable de la ville du Creusot,

* l'autre en adhérant au Syndicat Intercommunal des Eaux de Brandon regroupant les Communes de St Pierre de Varennes, Essertenne, Perreuil, St Jean de Trézy, St Firmin et St Sernin du Bois.

Après étude des deux projets par les services des Ponts et Chaussées, c'est le second qui obtient un avis favorable. Dès 1956, la population de St Sernin du Bois est consultée. Après une première délibération du Conseil Municipal, le projet est abandonné car le coût est estimé trop élevé.

Au début des années 60, les conditions d'approvisionnement en eau sont encore plus précaires car la sécheresse a tari de nombreux puits. La situation devenant alarmante, en 1962 la Commune décide d'elle-même d'installer une première canalisation de 2 kilomètres, des Vernizeaux aux Vanniers, se raccordant au réseau du Creusot.

La Commune adhère finalement au Syndicat Intercommunal des Eaux de Brandon en 1963.

Tout le territoire ne sera pas desservi en même temps :

- * Gamay, vers le Vieux Chemin en 1968,
- * La Bruyère en 1972,
- * Les Germenets en 1976,
- * La Borne Creuse en 1977.

